



Déclaration Liminaire CGT FIP Comité Social d'Administration Local DDFIP MARNE Du 16 avril 2024

Monsieur le Président,

Le mardi 19 mars, à l'appel de toutes les organisations syndicales, les agents des trois versants de la Fonction publique se sont mobilisés dans plus de 130 manifestations et rassemblements. Ils étaient plus de 100 000 à être descendus dans les rues sur tout le territoire.

Ensemble, les personnels ont dit leur refus de voir leur pouvoir d'achat encore se dégrader par une année 2024 sans aucune augmentation générale.

Ensemble, les personnels ont affirmé leur refus de rémunérations « au mérite », porte ouverte à tous les clientélismes, à l'aggravation des discriminations faites aux femmes, et à l'accroissement des primes ne comptant pas pour la retraite.

Ensemble, les personnels ont réclamé les moyens nécessaires pour accomplir leurs missions de service public dans de bonnes conditions, pour les usagers comme pour eux-mêmes, ce qui s'oppose aux coupes budgétaires dans les crédits socialement utiles que le gouvernement met en œuvre pour 2024 et prévoit pour 2025.

En effet, le gouvernement annule 10 milliards d'euros de crédits sur la loi de Finances pour 2024 sur le dos des services publics et de la Sécurité Sociale, et annonce 20 milliards d'économie pour l'année prochaine.

Quant au ministre de la Fonction Publique, il envisage d'en finir avec les statuts des fonctionnaires, persiste sur la généralisation des primes au mérite pour en finir avec les augmentations liées à l'ancienneté, comme le préconise le rapport PENY-SIMONPOLI sur les perspectives salariales de la Fonction publique, et continue de dire à la presse que 2024 sera une année blanche pour nos rémunérations !

Mais si on répète aux fonctionnaires qu'ils vont devoir continuer encore à se serrer la ceinture, malgré une baisse de leur pouvoir d'achat d'environ 30 % depuis une vingtaine d'années, l'austérité ne se fera pas dans tous les domaines.

Rappelons que la loi de programmation militaire 2024 – 2030 prévoit 413 milliards d'euros de dépenses militaires, soit une augmentation de 40 %.

Rappelons que le premier poste des dépenses publiques annuelles (environ 30 % des dépenses budgétaires, c'est-à-dire près de 160 milliards d'euros en 2019) est constitué « d'aides publiques » aux entreprises mal fléchées, non conditionnées et dont l'efficacité, notamment en matière de lutte contre le chômage, reste à prouver selon les rapports de la cour des comptes.

Rappelons que la fraude et l'évasion fiscales sont estimées à plus de 80 milliards d'euros par an.

Pendant ce temps-là, certains fonctionnaires et contractuels plongent dans la précarité...

Le gouvernement doit entendre la colère des personnels et rompre avec ses politiques d'austérité.

La réponse du gouvernement, par la voix du ministre de la fonction publique, fut tout autre : Il confirme sa volonté de faire de la soi-disant reconnaissance du mérite un des axes majeurs du projet de la loi.

S'y ajoute également la remise en cause des catégories hiérarchiques C, B et A.

Avec le démantèlement des CAP et des CHSCT, le recours toujours accru aux contractuels, l'amplification des pertes de pouvoir d'achat et ce qui se profile aujourd'hui à travers ce projet, on mesure mieux la duplicité et la malhonnêteté de Stanislas Guerini lorsqu'il se dit attaché au Statut Général.

Comme si le contentieux n'était pas suffisamment lourd ! Stanislas Guerini choisit d'en rajouter une couche. Après une réunion durant laquelle il a confirmé les choix d'austérité du pouvoir exécutif et refusé d'accéder aux demandes unanimes des organisations syndicales, notamment des mesures générales d'augmentations salariales, c'est à nouveau dans les médias, qu'il a livré en primeur ses intentions :

« Je veux qu'on lève le tabou du licenciement dans la Fonction publique ».

Pour un ministre qui, dans le même temps, ne cesse de clamer son amour des agent-e-s de la Fonction publique, on appréciera !

Pour un ministre qui professe, à qui veut l'entendre, son attachement au dialogue social, on notera la duplicité ! Pas un mot, pas la moindre allusion le matin même devant l'ensemble des syndicats.

Sur le fond, que le ministre se rassure : le licenciement des fonctionnaires n'est pas un tabou et des dispositions existent déjà pour traiter les situations incriminées.

Mais que, en plus de détériorer le pouvoir d'achat des personnels et de vouloir creuser les inégalités, Stanislas Guerini mette ainsi l'accent sur une ultra-minorité de salarié-e-s problématiques en dit long sur ce qu'il pense réellement des services publics et de celles et ceux qui y travaillent au quotidien.

Il s'agit là de propos méprisants et démagogiques. Décidément, sur le fond comme sur la forme, le ministre confirme qu'il n'apprécie ni les fonctionnaires ni la démocratie sociale !

À la DGFIP, le constat est le même. En effet des négociations sont en cours entre les Organisations Syndicales représentatives et la Direction Générale.

Notre ex-DG, Jérôme FOURNEL avait démarré ces négociations en novembre en proposant à ses agents 3 points d'ACF, soit 46 centimes bruts d'augmentation par jour...

En termes de « reconnaissance de nos efforts et de notre engagement », le message est clair.

De son côté, dès sa prise de fonction à la tête de la DGFIP, Madame Amélie VERDIER n'a pas fait que confirmer les 6+4 points d'ACF en guise de réévaluation de notre régime indemnitaire sur 2024 et 2025, soit 41,50 €/mois à partir de 2025.

Elle a expliqué lors d'une audience le 29 mars avec les Organisations Syndicales représentatives de la DRFIP Ile-et-Vilaine tout le bien qu'elle pensait de l'application GMBI, qui a pourri la vie des agents dès sa mise en œuvre, et la campagne IR 2024 ne manquera pas d'être impactée par GMBI.

Elle n'a pas non plus manqué l'occasion de dénigrer le travail des agents durant la campagne IR 2023, en faisant état notamment d'un mauvais « taux de décroché », d'où son refus de revenir sur la remise en cause du Pont naturel du 10 mai...

C'est la punition. Voilà qui ne manque pas d'annoncer un dialogue social constructif à la DGFIP.

Et pendant ce temps à la DDFIP de la Marne, Monsieur le Président, vous demandez aux chefs de services de faire remonter des services volontaires avant le 22 avril pour expérimenter la semaine en 4 jours sans consultation au préalable des représentants des personnels.

Une note de service de la Direction Générale datée du 2 avril accompagne cette proposition d'expression des agent-e-s, qui est, pour le moins, (volontairement ?) floue. Cette note préconise en préambule un dialogue social « constant et approfondi ».

Notre conception de la constance et de l'approfondissement de ce « dialogue » n'étant pas exactement la même que la vôtre, Monsieur le Président.

À l'heure où l'organisation du travail questionne, où les conditions d'exercice de nos missions ne cessent de se dégrader, où les aspirations changent, notamment depuis la crise du Covid, où la conciliation entre vie privée et vie professionnelle devient un sujet central, la semaine en 4 jours ne peut être une réponse satisfaisante si elle ne s'accompagne pas d'une véritable et conséquente réduction du temps de travail.

À la CGT, nous disons NON à un temps global de travail inchangé, compressé sur moins de jour, augmentant ainsi les plages de travail au quotidien. Ce n'est en aucun cas une avancée sociale.

Nous revendiquons la semaine de 32 heures sur 4 jours sans perte de salaire et non la semaine en 4 jours.

Plusieurs expériences menées ces dernières années en Europe lient semaine de 4 jours, réduction de la durée hebdomadaire et maintien du niveau du salaire.

Mais nous sommes habitués, l'administration applique les nouvelles mesures d'organisation du travail côté économie et rationalisation, beaucoup moins côté progrès social.

À l'heure du télétravail, l'administration plafonne les indemnités, fait reposer la responsabilité de conformité électrique sur les agent-e-s et impose du télétravail « exceptionnel » à l'envi sans respect des normes.

À l'heure des flex-offices, co-working et espaces de convivialité, l'administration cherche à diminuer ses mètres carrés sans réflexion à long terme et met en place des pseudos budgets participatifs.

À l'heure du manque d'attractivité, S. Guerini met en avant le licenciement dans la fonction publique.

Et l'administration rendrait presque service à ses agent-e-s avec la semaine en 4 jours qui leur permettrait, selon elle, de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

Sauf qu'à la DGFIP, candidater à l'expérimentation se ferait par service alors que la note Fonction Publique indique que celle-ci se fait sur la base du volontariat de l'agent.

Cette décision nie totalement les organisations personnelles des agents et le dialogue social.

Toujours plus vite, toujours plus forts, toujours exemplaires à la DGFIP !!!

Pour la CGT Finances publiques de la Marne, au vu du contexte social de notre administration, des alertes répétées sur les conditions de travail, la Direction Générale et Locale ne peuvent se permettre cette mise en place à marche forcée. Aucune régression en matière de droits et de conditions de travail des agents n'est acceptable.

Vous l'aurez deviné, Monsieur le Président, les agents et nous représentants des personnels avons des questions sur le sujet et pourtant il n'est ni inscrit à l'ordre du jour de cette instance ni dans la programmation prévisionnelle des travaux du Comité Social d'Administration Local de la DDFIP Marne en 2024.

Enfin, Monsieur le Président, nous ne pouvons terminer notre déclaration liminaire sans dénoncer une nouvelle fois le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) dont sont issues les conséquences sur notre organisation de travail dans les accueils de proximité et l'adaptation que vous proposez au 1^{er} point de l'ordre du jour de cette instance.

Vous avez beau à répéter sans cesse que le NRP est terminé, qu'il est derrière nous, et qu'il faut maintenant vivre avec... mais les conséquences sont toujours présentes Monsieur SOULIE.

Avec le NRP, les trésoreries et nombre de services fiscaux ont fermé. C'est une destruction sans précédent du réseau de proximité de services de pleine compétence.

Le NRP est une mort annoncée et en marche de notre administration et de ses fondements qui ont fait de nous par le passé une grande maison, au service de l'État et de celles et ceux qui en ont besoin.

Monsieur le Président, la CGT Finances Publiques de la Marne était en totale opposition avec le NRP, le combattait et en demandait le retrait pur et simple. Notre état d'esprit n'a pas changé, nous sommes toujours dans cette même optique.

Affirmer par exemple dans la charte NRP signée en 2019 et le reprendre dans les documents préparatoires de cette instance « les accueils de proximité apportent un service comparable à celui offert dans les centres des finances publiques... », n'est ni plus ni moins qu'un affront envers les agents que comporte notre administration et leur travail.